



Les échos de La Villetertre



N° 54 - Juin 2026





Le mot du Maire

Madame ,

Monsieur,

Je tiens tout d'abord, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, à vous remercier très sincèrement pour la confiance renouvelée que vous nous avez accordée lors de l'élection du 15 mars dernier. J'ai été très touché par les messages personnels de soutien reçus à cette occasion. Cette confiance nous honore et nous engage. Elle donne du sens à notre action et nous guide pleinement dans le travail que nous avons entrepris et que nous allons continuer pour vous et notre village.

L'équipe municipale est pleinement mobilisée au service de notre village. Elle agit avec sérieux, humilité, bon sens, et la volonté de répondre au mieux aux attentes des habitants.

Je veux également saluer le travail des employés communaux, que je remercie chaleureusement pour leur professionnalisme et leur dévouement au quotidien.

Nous avons la chance de vivre dans un village à taille humaine où les notions de proximité, de solidarité et de convivialité occupent une place essentielle et tout particulièrement en cette période de canicule.

Vous serez régulièrement informés de nos actions, de l'avancée de nos dossiers importants. Pour ce faire, un nouvel outil numérique, l'application Panneau Pocket vient désormais compléter le site internet, la page d'entraide Facebook ainsi que ce bulletin.

De nombreux défis nous attendent, nous suivons actuellement avec attention les travaux d'isolation des bâtiments scolaires, de la salle des fêtes et de la mairie ; mais aussi les travaux importants de consolidation dans notre église, les travaux routiers à Romesnil : rue de la Sylvaine et rue de la Pierre Frite, ainsi que l'extension du réseau de caméras de vidéoprotection.

...

Dans un contexte où les moyens financiers sont contraints, nous devons faire preuve de rigueur et de responsabilité pour servir au mieux l'intérêt général et nos habitants.

Je salue les associations qui tiennent une place primordiale dans le maintien du lien social au sein du village. Je tiens particulièrement à féliciter la nouvelle équipe du Comité des fêtes qui saura, je n'en doute pas, redynamiser les rencontres festives.

Merci encore de votre soutien et de votre engagement.

Bien cordialement,

Hervé Dessen

Nota Bene : Tôt ou tard, nous allons revivre la canicule... N'hésitez pas à vous comporter en « voisins vigilants » envers les personnes les plus fragiles et à nous signaler tout problème.



COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-trois février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA VILLETERTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé DESSEIN, Maire de La Villettertre.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 février 2026

Etaient présents : M. GUILLAUME Georges-Marc et M. DEBRAINE Jean-Pierre, Adjoints ; MM et Mmes POSTEL Mathieu, DUMENIL Anita, DENEUX Bérangère, LESCALLE Isabelle, CRÉCY Olivier, CROCHON Bruno
Excusés : Mme DESEQUELLES F., MM CAMILLE L., LAURENT X., Mme REAUBOURG C., MM BOURDETTE F. et VAUVILLIERS J.

M. Jean-Pierre DEBRAINE a été nommé secrétaire.

RÉAMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Monsieur le Maire présente le projet de reprise des concessions abandonnées au cimetière communal et le devis de l'entreprise de marbrerie Boyeldieu-Joly à Chaumont-en-Vexin qui se monte à 170 466,67 € hors taxes pour 130 sépultures et la création d'un ossuaire. Une aide de l'Etat et du Département peut être demandée, à hauteur de 80 % du coût H.T. ; le montant restant à charge de la commune serait de 34 100 €.

Le Conseil Municipal donne son accord pour demander les subventions en 2026.

ETUDE ENERGÉTIQUE DU BÂTIMENT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal confirme le lancement de l'audit énergétique de l'école avec l'aide financière et technique du Syndicat d'Energie de l'Oise. La participation de la commune s'élèvera à 1 867,24 € représentant la moitié du coût de l'étude dont 500 € de frais de gestion.

Le Conseil Municipal donne son accord.

URBANISME

- Demande de travaux pour réfection de toiture : M. Delfiner rue Trésorière et l'indivision Foriel-Destezet à Saint Cyr sur un bâtiment agricole,
- Demande de travaux de M. Merckhoffer route de Tourly pour un ravalement, changement de fenêtres et volets et une clôture.

Le Conseil Municipal n'a pas d'observations sur ces dossiers.

- Demande de travaux pour ravalement de façade de M. Zammarchi rue de Romesnil.

Le Conseil Municipal demande des précisions sur la couleur envisagée.

EGLISE

Monsieur le Maire fait part des travaux de réfection des fonts baptismaux de l'église par l'atelier « RDS sculpture et taille de pierre » situé à Marines, qui a travaillé sous la forme de mécénat de compétence, c'est-à-dire sans aucun frais pour la commune.

Le Conseil Municipal remercie M. Da Silva, gérant de l'atelier, pour son travail exceptionnel et sa générosité envers la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10. Fait et délibéré à La Villettertre le vingt-trois février deux mil vingt-six, et ont signé au registre les membres présents.

SEANCE ORDINAIRE DU 09 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six et le neuf mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA VILLETERTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé DESSEIN, Maire de La Villettertre.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 mars 2026

Etaient présents : M. GUILLAUME Georges-Marc et Mme DESESQUELLES Florence, Adjoint ; MM et Mmes POSTEL Mathieu, DUMENIL Anita, DENEUX Bérange, LESCALLE Isabelle, REAUBOURG Carole, CRÉCY Olivier, CROCHON Bruno.

Excusés : MM DEBRAINE JP, CAMILLE L., LAURENT X., BOURDETTE F. et VAUVILLIERS J.
M. Olivier CRECY a été nommé secrétaire.

VOTE DU COMPTE FINANCIER 2025

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance des opérations réalisées au budget 2025, approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique (C.F.U.) 2025 présenté par Monsieur Guillaume, doyen de l'assemblée, qui fait apparaître un excédent global de 759 810,25 €.

DEPENSES IMPRÉVUES

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'achat d'une cuve à carburant pour l'atelier communal, l'ancienne cuve présentant des risques de fuite. Le Conseil Municipal accepte que le montant de la facture, 1 336,19 €, soit réglé en investissement sur le budget 2026, conformément à l'article L 1612-1 du CGCT (règlement de factures d'investissement avant le vote du budget).
- Le Conseil Municipal accepte le règlement d'un deuxième acompte de 17 000 € sur la participation 2026 au SIRS de la Pierre Frite, afin de lui permettre de régler les salaires et dépenses courantes avant le vote de son budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30. Fait et délibéré à La Villetterte le neuf mars deux mil vingt-six, et ont signé au registre les membres présents.

SEANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA VILLETERTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé DESSEIN, Maire de La Villetterte.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

Etaient présents : MM et Mmes LESCALLE Isabelle, LAURENT Xavier, DESESQUELLES Florence, GUILLAUME Georges-Marc, REAUBOURG Carole, DEBRAINE Jean-Pierre, DENEUX Bérange, POSTEL Mathieu, BRUN Mathilde, CRÉCY Olivier, MAHÉO Perrine, CROCHON Bruno, DUMENIL Anita et LE ROY Vincent.

Mme LESCALLE Isabelle a été nommée secrétaire.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir constaté le quorum et fait l'appel de chaque conseiller municipal élu, Monsieur Guillaume préside la séance pour l'élection du Maire qui a lieu à bulletin secret. Le candidat, Monsieur Hervé DESSEIN, est élu Maire au 1^{er} tour de scrutin avec 14 voix.

Il préside la séance pour l'élection des adjoints qui a lieu au scrutin de liste paritaire ; il explique qu'il peut y avoir, réglementairement, jusqu'à 4 adjoints. Après délibération, compte-tenu des candidatures, le Conseil Municipal décide de maintenir trois postes d'adjoints au Maire.

Madame Lescalle présente une liste avec 3 candidats : 1^{ère} adjointe Mme Lescalle, 2^e adjoint M. Laurent et 3^e adjointe Mme Desesquelles. Après vote à bulletin secret, cette liste est élue à l'unanimité moins une voix.

Monsieur Dessein lit aux conseillers la «Charte de l' élu local» dont chacun reçoit un exemplaire ainsi que des articles réglementaires concernant les garanties accordées aux élus dans l'exercice de leur mandat.

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX / ASSOCIATIONS

SYNDICAT SCOLAIRE DE LA PIERRE FRITE A. DUMENIL - B. DENEUX – P. MAHÉO titulaires
V. LE ROY suppléant

SYNDICAT DES EAUX de Fresnes l'Eguillon H. DESSEIN - GM GUILLAUME - titulaires

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE I. LESCALLE - titulaire

SYNDICAT MIXTE DE L'OISE POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT H. DESSEIN, membre de droit
X. LAURENT, délégué

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE H. DESSEIN - membre de droit

INGE'OISE (ex - A.D.T.O.) JP DEBRAINE - titulaire
I. LESCALLE – suppléante

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION NUMERIQUE DES COLLECTIVITES (A.D.I.CO) F. DESESQUELLES - titulaire
M. BRUN - suppléante

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Maire et les adjoints étant membres de droit de chaque commission, les conseillers municipaux se répartissent ainsi dans les différentes commissions municipales :

COMMISSION DES TRAVAUX JP DEBRAINE - M. POSTEL - O. CRÉCY

COMMISSION DES FINANCES GM GUILLAUME - JP DEBRAINE - A. DUMENIL

COMMISSION AIDE SOCIALE B. CROCHON - C. RÉAUBOURG – P. MAHÉO

COMMUNICATION A. DUMENIL - M. BRUN - V. LE ROY

SÉCURITÉ V. LE ROY - GM GUILLAUME - P. MAHÉO – C. RÉAUBOURG

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25. Fait et délibéré à La Villetertre le vingt mars deux mil vingt-six, et ont signé au registre les membres présents.

SEANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six et le sept avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA VILLETERTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé DESSEIN, Maire de La Villettertre.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2026

Etaient présents : Mme LESCALLE Isabelle, M. LAURENT Xavier et Mme DESESQUELLES Florence, adjoints ; MM et Mmes GUILLAUME Georges-Marc, DEBRAINE Jean-Pierre, CROCHON Bruno, CRÉCY Olivier, RÉAUBOURG Carole, DUMENIL Anita, POSTEL Mathieu, DENEUX Bérangère, MAHÉO Perrine, BRUN Mathilde et LE ROY Vincent.

Mme LESCALLE Isabelle a été nommée secrétaire.

FINANCES

1 – Vote du budget 2026 : après avoir pris connaissance des propositions du Maire, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune en 2026. Monsieur Laurent précise que si une augmentation apparaît sur les avis d'imposition des administrés, c'est en raison de la hausse des bases de calcul de l'impôt décidées par l'Etat.

Le budget est ainsi voté à l'unanimité et s'équilibre :

- pour la section de fonctionnement à 1 182 909,65 €,
- pour la section d'investissement à 897 310,60 €.

2 – Placement financier : Monsieur le Maire rappelle que la somme placée en avril 2025 pour un an va être récupérée avec des intérêts à hauteur de 8 760 €. Compte tenu du niveau de trésorerie de la commune qui bénéficie encore des bienfaits du legs reçu en 2022, il propose au Conseil Municipal qui accepte, de réaliser un nouveau placement financier auprès du Trésor Public.

La somme de 350 000 € est évoquée et pourra être ajustée après mise au point. Elle sera donc placée au taux de 2,61 % à partir du 1^{er} mai 2026 pour une durée de 12 mois, étant entendu que cette somme est récupérable sans frais avant l'échéance, en cas de nécessité.

DELEGATIONS AU MAIRE

Afin de faciliter une bonne gestion communale, le Conseil Municipal décide d'accorder au Maire, ainsi qu'aux adjoints, certaines délégations dans les domaines des finances, de l'urbanisme et de la gestion quotidienne.

PLACE DES SAPINS JOSEPH RAMBURE

Monsieur le Maire rappelle la demande de la famille Rambure de Lavillettertre, qui souhaite que le nom de Joseph Rambure soit ajouté à celui de la Place des Sapins, en hommage à M. Joseph Rambure qui était jardinier des Frères de Saint Jean de Dieu et qui a beaucoup œuvré en son temps pour le fleurissement du village et au-delà ; il a notamment donné les sapins plantés sur la place du même nom.

Le Conseil Municipal approuve la demande de la famille Rambure et décide d'apposer une plaque « Place des Sapins Joseph Rambure », ce qui ne changera pas l'adresse des résidents.

DIVERS

- Madame Isabelle Lescalle est reconduite dans son rôle de « correspondant Défense » auprès de la délégation militaire de l'Oise.
- Afin de procéder au renouvellement de la commission communale des Impôts Directs (C.C.I.D.), le Conseil Municipal soumet une liste de personnes représentatives de chaque impôt à la Direction départementale des Finances publiques qui établira la liste définitive.

- Madame Lescalle demande que la mairie mette en place des outils de travail dématérialisés pour les élus. La question sera vue avec l'ADICO.
- Animation du village : Monsieur Dessein, Président du Comité des Fêtes, souhaite céder sa place. Un nouveau bureau sera prochainement élu. Madame Lescalle et Monsieur Laurent font part d'un projet de rassemblement des associations du village pour des échanges intergénérationnels.
- Monsieur Le Roy demande que le site web de la mairie soit mis à jour. Les corrections seront faites.
- Monsieur Léraillé demande si la commune peut prévoir une amélioration acoustique de la salle polyvalente, notamment pour le confort des séances de cinéma. Madame Desesquelles fait remarquer que les habitants de la rue Trésorière notamment seraient satisfaits d'une baisse des nuisances sonores lors des locations de la salle. La question sera vue à l'occasion du diagnostic énergétique de l'école.
- Monsieur Léraillé s'inquiète du traitement des données issues des caméras de vidéoprotection et du respect de la vie privée. Monsieur Dessein répond que jusqu'à présent une employée communale a accès à ces données, si besoin ; à l'avenir, le traitement des images pourrait être décentralisé vers un organisme départemental. Un déploiement complémentaire des caméras et un changement de prestataire sont envisagés, la commission sécurité va travailler rapidement sur ce sujet.

A la demande de trois conseillers, les débats se poursuivent à huis clos.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15. Fait et délibéré à La Villettertre le sept avril deux mil vingt-six et ont signé au registre les membres présents.

SEANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six et le deux juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA VILLETERTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé DESSEIN, Maire de La Villettertre.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2026

Etaient présents : Mme LESCALLE Isabelle, M. LAURENT Xavier et Mme DESESQUELLES Florence, adjoints ; MM et Mmes GUILLAUME Georges-Marc, DEBRAINE Jean-Pierre, CROCHON Bruno, CRÉCY Olivier, RÉAUBOURG Carole, DUMENIL Anita, POSTEL Mathieu, DENEUX Bérangère, MAHÉO Perrine et BRUN Mathilde.

Absent : M. LE ROY Vincent

Mme DESESQUELLES Florence a été nommée secrétaire.

CONVENTION URBANISME

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal renouvelle la délégation à la Communauté de communes du Vexin-Thelle pour l'instruction des dossiers d'urbanisme de la commune qui ne pourraient être instruits par la mairie.

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS

Le Conseil Municipal désigne :

- à la Commission municipale de révision des listes électorales : M. Guillaume ;
- à la commission locale d'évaluation des charges transférées (C.L.E.C.T) auprès de la Communauté de communes : M. Dessein.

RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE

Selon la Charte de l'élu local qui définit les droits et devoirs des élus communaux, il convient de désigner un référent déontologue afin d'apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle pour renouveler la convention collective avec les communes intéressées, qui désigne Maître Johanna Ladouce, déontologue, selon un tarif mutualisé.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE DESTRUCTION DES NIDS D'HYMÉNOPTÈRES

Sur proposition de Monsieur Debraine, le Conseil Municipal accepte de porter à 80 € la part prise en charge par la commune sur les factures des habitants pour la destruction de nids de guêpes, frelons.

ECOLE

Le Conseil Municipal délibère sur les mesures à prendre en cas d'épisodes caniculaires pendant lesquels les classes sont surchauffées.

Monsieur Laurent estime qu'il faut prévoir dès maintenant l'acquisition de climatiseurs. Monsieur Guillaume rappelle qu'une étude énergétique du bâtiment de l'école est en cours, qui sera suivie de travaux d'isolation et de climatisation. Une solution d'attente ayant été trouvée par la Présidente du Syndicat scolaire, il convient, pour une solution pérenne, de patienter jusqu'aux résultats de l'étude et engager les travaux ensuite très rapidement.

INCIVILITÉS

Plusieurs problèmes ont été constatés dans le village dernièrement, tels que, par exemple, la casse de l'abribus rue de la mare, l'agression d'une petite fille au city-stade. Le Conseil Municipal souhaite durcir la répression quand les auteurs sont connus ; le réseau de caméras est en projet d'extension. Les majeurs et les mineurs accompagnés de leurs parents, qui ont été identifiés, seront convoqués en mairie, si nécessaire avec le soutien de la gendarmerie. Des sanctions financières, des travaux d'intérêt général et des stages de sensibilisation aux conséquences de la violence et de respect envers les autres seront systématiquement mis en place.

BIBLIOTHÈQUE

Monsieur Guillaume indique que la bibliothèque de la mairie a été démontée pour permettre les travaux d'isolation. Compte tenu de la fréquentation quasiment nulle, et de la présence de la « boîte à lire » sur la Place du Tertre, il propose de remettre dans la mairie, après travaux, uniquement les livres pour enfants et de se débarrasser des livres adultes en les offrant à toute personne intéressée ou au Secours catholique ou à Emmaüs.

COMITÉ DES FÊTES

Monsieur Dessein rappelle qu'une assemblée générale de l'association Comité des fêtes a approuvé de nouveaux statuts et permis l'élection d'un nouveau Bureau. Cédric Corbin, Président, présente ses objectifs à court terme et invite la population à se rassembler autour de ce Bureau pour dynamiser les festivités du village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10. Fait et délibéré à La Villetertre le deux juin deux mil vingt-six et ont signé au registre les membres présents.

ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026

Vos conseillers municipaux élus :

Fonction	NOM ET PRÉNOM
Maire	M. DESSEIN Hervé
1ère adjointe	Mme LESCALLE Isabelle
2° adjoint	M. LAURENT Xavier
3° adjointe	Mme DESESQUELLES Florence
CM*	M. GUILLAUME Georges-Marc
CM	M. DEBRAINE Jean-Pierre
CM	M. CROCHON Bruno
CM	M. CRÉCY Olivier
CM	Mme RÉAUBOURG Carole
CM	Mme DUMENIL Anita
CM	M. POSTEL Mathieu
CM	Mme DENEUX Bérangère
CM	Mme MAHÉO Perrine
CM	Mme BRUN Mathilde
CM	M. LE ROY Vincent ** → Mme LE ROY Lauren

* Conseiller(ère) municipal(e)

** Monsieur Vincent Le Roy a présenté sa démission le 9 juin 2026.

Il est donc remplacé, selon les nouvelles règles électorales, par la deuxième personne sur sa liste :
Madame Lauren Le Roy.

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET PREVISIONNEL 2026 en Euros

Section de fonctionnement

	DEPENSES
Dépenses courantes	292 959,65
Charges de personnel et indemnités	233 700
Participation au Syndicat scolaire	86 000
Subventions aux associations	21 800
Aide sociale	15 000
Virement à la section d'investissement	500 000
Remboursement de dotation à l'Etat	33 044
Intérêts d'emprunt et charges financières	406
TOTAL	1 182 909,65

	RECETTES
Dotations de l'Etat, du Département et autres organismes	201 162
Produit des taxes communales	286 441
Produits des services et loyers	23 380
Remboursements frais de personnel	13 300
Intérêts du placement financier	8 760
Excédent 2025 reporté	649 866,65
TOTAL	1 182 909,65

Section d'investissement

	DEPENSES
Réfection de voiries	309 347,06
Eglise – Etudes et travaux de consolidation	170 000
Cimetière – reprise concessions et création ossuaire	243 000
Vidéoprotection – caméras supplémentaires	50 000
Maison des associations – travaux de rénovation	20 367,50
Mairie – travaux d'isolation, informatique et mobilier	34 466,04
Matériel technique divers - signalisation	35 000
Atelier communal – cuve à fuel et rideau métallique	12 000
Ecole – étude énergétique	2 000
Aire de jeux – acquisition de jeux supplémentaires	2 000
Remboursement de caution	1 000
Capital de l'emprunt	18 130
TOTAL	897 310,60

	RECETTES
Remboursement de T.V.A.	70 000
Subventions Département/Etat pour travaux de voirie et cimetière	216 367
Cautions	1 000
Virement de la section de fonctionnement	500 000
Excédent 2025 reporté	109 943,60
TOTAL	897 310,60

BLOC NOTES



Le secrétariat de Mairie est ouvert : le mardi de 17h00 à 19h00, le mercredi de 11h00 à 12h00
le jeudi de 16h00 à 18h00 et sur rendez-vous. Téléphone : 03 44 49 06 14
Adresse électronique : mairie@lavilletertre.fr

L'Agence postale est ouverte : du lundi au samedi de 09h50 à 11h45
Téléphone : 03 44 49 31 92

**Attention aux horaires d'été
consultez la feuille jointe**

→ Attention : il n'y a plus de départ de courrier le samedi.

Vous pouvez effectuer toutes opérations financières sur votre compte de la Banque Postale et votre Livret (versements, retraits), acheter des timbres, colis, des enveloppes pré-timbrées, des enveloppes Chrono pré-timbrées, envoyer des plis recommandés, des courriers suivis...

N'hésitez pas à contacter Myriam Rodriguez.



LA POSTE rappelle que les boîtes aux lettres sont obligatoires et doivent comporter le nom de tous les destinataires courrier.

Les remplaçant(e)s de notre factrice habituelle ont beaucoup de problèmes de distribution à cause de cela, mais surtout les courriers arrivent en retard, ou sont retournés à l'expéditeur !

Le Conseil municipal a renouvelé la prise en charge partielle des factures de destruction des nids de guêpes, frelons... à hauteur de 80 € par intervention. Il suffit d'adresser en mairie la facture acquittée avec un RIB.



Les poubelles dans la rue, ce n'est pas une décoration !
et en été, ça peut apporter des nuisances olfactives et hygiéniques...
SVP respectez vos voisins et l'environnement, vous sortez vos containers le mercredi soir (parce que les camions peuvent passer très tôt le jeudi matin) et vous les rentrez au plus vite après le passage des camions.
→ des calendriers de ramassage sont disponibles en mairie.



Elles sont certes très utiles mais les lingettes provoquent de gros dégâts si elles sont jetées dans les toilettes ! Elles bouchent les canalisations et provoquent des dysfonctionnements à la station d'épuration, ce qui peut coûter très cher à la collectivité !

VEOLIA en retrouve toujours plus à la station d'épuration : c'est fatalement sur votre facture d'eau que le coût de traitement et de réparations va se répercuter.

Alors, soyons vigilants ! MERCI


Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



Dès début juillet 2026, vous y retrouverez toutes les informations importantes de notre commune.
Utile pour se tenir toujours informé !



GRATUIT | ANONYME | SANS PUBLICITÉ

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le 

 Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com



PanneauPocket au service des habitants de LA VILLETERTRE

Notre mairie s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche des habitants de la commune.



PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, des actualités officielles locales, des messages de prévention et toute l'actualité utile de la commune...

Vous pouvez mettre en « favori » toutes les entités qui vous intéresse : Communes et Intercommunalités, Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école des enfants, la Gendarmerie...

**Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !
C'est facile et tellement utile !**

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles.

Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur votre smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités ou entités.

Téléchargez directement l'application grâce à ce QR Code :



Le temps de finaliser de notre côté, vous trouverez dès début juillet sur le panneau de la commune des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus des conseils municipaux, les numéros utiles, les évènements de la vie quotidienne et les manifestations... Vous recevrez ainsi toutes les informations, depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en vacances. C'est aussi la possibilité de nous faire des signalements et de nous transmettre facilement des informations.

PanneauPocket, l'application qui nous permettra d'être toujours à vos côtés !

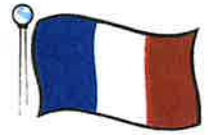
Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 12 000 collectivités plus facile et plus sereine.

100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021 pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920
« Unis comme au front »



Section de LA VILLETERTRE - BOUCONVILLERS

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Cette année, nous célébrons le 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

La Ministre de la Défense, dans son discours, a mis un accent particulier sur l'esprit de Résistance et notre devoir de transmission à la jeunesse de ces notions de patriotisme et de force morale qui permettent à tout un pays d'aller de l'avant et de vaincre les difficultés du futur.

A l'issue de cette cérémonie, le pot de l'amitié a permis aux élus et habitants de prolonger ce moment de « vivre ensemble ».

Rendez-vous le 11 novembre 2026

avec je l'espère, une participation accrue de nos jeunes ainsi que la commune de Bouconvillers qui pour ce 8 mai, avait décidé de faire cavalier seul.

Georges-Marc GUILLAUME





LES FONTS BAPTISMAUX DE L'EGLISE

restaurés grâce à un mécène



Robin da Silva,
Meilleur Ouvrier de France



Robin da Silva, sculpteur, et son équipe ont réparé et restauré ce patrimoine du XIII^{ème} siècle qui était fendu, attaqué par la rouille due à une précédente et très ancienne restauration malheureuse, avec des agrafes en fer.

L'Atelier RDS sculpture est situé à Marines. Le gérant, Robin da Silva, a de la famille à La Villetterte et c'est ainsi qu'il a proposé à Monsieur le Maire de réaliser cette opération sous mécénat de compétences, c'est-à-dire sans que cela ne coûte 1 centime à la Commune.

L'équipe a travaillé pendant huit jours dans l'église, en février 2026.

« Nouvelles agrafes en goujons de fibre de verre, reprise des fissures, des moulures et des ornements par un mortier de restauration à base de chaux teintée dans la masse à l'aide de pigments naturels de terre de Sienne et terre d'ombre.

Réparation également de la base, les colonnettes et le fût central qui soutiennent la vasque, scellement de l'ensemble à la chaux hydraulique, pose des goujons et brochage en porte-manteau pour prévenir des fissures avec le temps.



Pour finir, un brossage complet à la brosse métallique pour retirer les impuretés, notamment la mousse. Enfin, application d'une patine d'harmonisation pour camoufler les interventions. »



Vous l'aurez compris, Robin da Silva est un artisan passionné de son métier, il vous parle de son travail avec les yeux qui pétillent et ne tarit pas d'explications.

Un **GRAND MERCI** à lui
et son équipe !

L'apposition d'une plaque à proximité est prévue prochainement, pour souligner ce travail remarquable et cette générosité.

N'hésitez pas à rentrer dans l'église pour admirer ce patrimoine ressuscité !



Le club des aînés



Retour sur notre apéritif annuel du 10 juin

Je suis très heureux d'avoir pu vous retrouver à l'occasion de notre traditionnel apéritif annuel du Club des Aînés. Ce fut un très agréable moment de convivialité, d'échanges et de bonne humeur.

Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette rencontre en préparant les nombreux gâteaux et amuse-bouches qui ont accompagné notre verre de l'amitié, autour d'un punch apprécié de tous !



Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Stéphane le magicien, qui a su nous surprendre et nous faire passer un excellent moment grâce à son spectacle apprécié de tous.



J'ai profité de cette rencontre pour rappeler que je reste à l'écoute de toutes vos idées et suggestions pour les activités à venir: sorties, repas, spectacles, ateliers, jeux ou conférences...

J'ai également annoncé notre volonté d'organiser prochainement des animations communes avec le nouveau bureau du Comité des Fêtes, présidé par Cédric.

Le Club des Aînés est avant tout votre club. Pour continuer à le faire vivre et à développer de nouvelles activités, nous avons besoin de bénévoles. Même une aide ponctuelle sera précieuse.

Je remercie encore toutes les personnes présentes et j'espère que celles qui n'ont pas pu se joindre à nous cettefois-ci pourront participer à nos prochains rendez-vous. À très bientôt pour de nouveaux moments de partage et d'amitié.

Je vous souhaite un bel été et, en cette période de très fortes chaleurs, prenez soin de vous.

Daniel Lescalle



CLUB TRICOT

MARDI DE 14 H A 16 H

MAISON DES ASSOCIATIONS



C'EST UN MOMENT TRÈS AGRÉABLE
QUE NOUS PASSONS À TRICOTER,
À BAVARDER ET À GOÛTER !!!

Groupe de marche de Lavilletterre

Une randonnée très attendue !

On en rêvait d'aller admirer les rhododendrons en fleurs sur les Buttes de Rosne, et des mois qu'on en parlait en guettant la météo ! Une date a enfin été fixée en mai. Mais la pluie est arrivée suivie d'une canicule redoutable qui a fait capoter le projet. Résultat : on a rangé les chaussures de randonnée et rongé notre frein.

Et puis miracle, un lundi matin de juin, l'alignement des planètes s'est produit. Alors, bâtons de marche en main, pique-nique dans les sacs à dos et moral au beau fixe, nous voilà partis pour la « rando-dendrons » tant attendue. Température idéale, soleil et ombre juste ce qu'il fallait, bonne humeur, tout était au rendez-vous pour profiter d'une belle balade dans les sous-bois, où nous attendaient de splendides fougères et de gigantesques rhododendrons en pleine floraison. Une vraie merveille !

Nous avons fêté cela autour d'un abondant pique-nique partagé en nous promettant de recommencer l'an prochain...

Françoise





GRUPE DE MARCHE DE LAVILLETERTRE



Pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre le **GRUPE DE MARCHE**, rendez-vous à 9h30 le lundi et le jeudi devant l'église de Lavilletterte.



Ciné Rural



Merci à nos fidèles cinéphiles pour leur présence chaque mois

Le ciné rural est en péril, face au manque de spectateurs.

Afin de faciliter l'accès aux personnes, nous avons décalé les séances à 19h et 21h, en espérant que ces nouveaux horaires vous permettront d'assister plus facilement aux projections.

**Votre présence est précieuse et indispensable, pour le maintien du ciné rural dans notre village ...
Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux pour que ces séances perdurent en 2027...**

Nos séances du 1^{er} semestre 2026

9 Janvier



6 Février



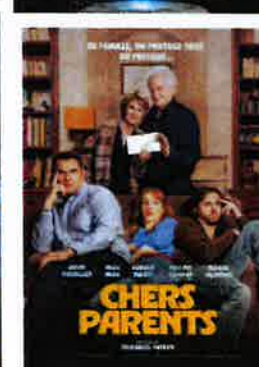
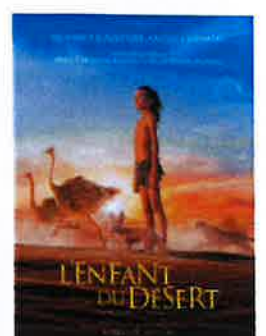
13 Mars



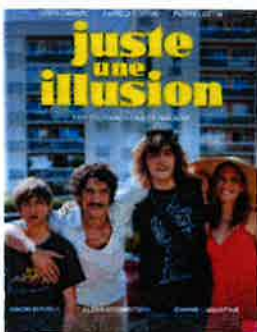
10 Avril



29 Mai



Dernière séance avant l'été, le 26 Juin à 19h »« Juste une illusion »
puis 21h « C'est quoi l'amour »



**Reprise le 18 septembre
puis 9 octobre, 20 novembre**
N'hésitez pas à consulter notre groupe Facebook
CINE RURAL LAVILLETERTRE



L'APE de la Pierre Frite : Ensemble pour nos enfants !

Qui sommes-nous ?

L'Association des Parents d'Élèves de la Pierre Frite est une équipe de parents bénévoles investis au quotidien dans la vie scolaire de nos villages. Notre objectif est simple : récolter des fonds pour aider à financer les projets éducatifs de l'école et créer des moments de convivialité pour les élèves et leurs familles.



Nos actions

Cette année, l'APE de la pierre frite a organisé le défilé de halloween, le carnaval, participé au marché de printemps de Monneville et organisé la kermesse de fin d'année.



Opérations de financement

Nous avons réalisé la vente de chocolats de Noël et de magnifiques sacs flashys avec les beaux dessins des enfants



L'argent collecté lors de nos événements est redistribué sur demande des écoles pour financer des activités ou sorties scolaires.



Rejoignez-nous !

L'APE ne peut fonctionner que grâce à l'énergie des parents. Vous souhaitez nous donner un coup de main ? Pas besoin de s'engager à plein temps ! Que ce soit pour tenir un stand pendant une heure, aider à installer des tables, ou simplement apporter de nouvelles idées, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues dans la joie et la bonne humeur.

Infos pratiques

- **Prochains événements à retenir** : Election du nouveau bureau en Septembre et Loto en Octobre (date à définir)
- **Nous contacter** : ape.pierrefrite@gmail.com

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Lavilletterre
La Mouchetée des Sources

Concours de pêche du 14 juillet sur la mare : Ouvert à tous



Comme chaque 14 juillet, la commune de Lavilletterre et notre AAPPMA vous proposent de participer à un concours de pêche au coup à la Mare du village à partir de 8h30.

Il s'agit d'un concours amical et gratuit pour tous les âges. Il sera offert aux participants une petite collation et des boissons et bien sûr des lots pour les gagnants. Tous les poissons seront relâchés immédiatement.



8H30- vérification du matériel !

9H00 Précises- coup d'envoi



Tous à vos lignes et annoncez vos prises !



Un début de saison prometteur sur le plateau

Les premières prospections menées cette année sur le plateau ont déjà révélé de belles surprises. Plusieurs espèces végétales patrimoniales ont été observées à nouveau après plusieurs années d'absence dans les relevés :

l'Anémone pulsatile →
non notée depuis 2017



M. Franquin - CEN Hauts-de-France



Richard Monnehay - CEN Hauts-de-France

la Céphalanthère de Damas et
← **l'Orchis militaire,**
absentes des inventaires depuis 2015

ainsi que la **Véronique couchée** →
qui n'avait plus été observée depuis 2010



Damien Top - CEN Hauts-de-France

Du côté de la faune, les résultats sont tout aussi encourageants avec la redécouverte de :

l'Hespérie de la mauve →
non signalée depuis 2005



Damien Top - CEN Hauts-de-France



Bruno Tondellier

← et de **l'Azuré bleu céleste**
absent des observations
depuis 2010

Ces premiers résultats témoignent de l'intérêt écologique du site et confirment l'importance des actions de préservation engagées.

Les prospections se poursuivront tout au long de la saison afin d'améliorer la connaissance de la biodiversité locale.

Solène DE DONATO

Chargée de mission territoriale



Sortie nature

jeudi 9 juillet 2026 de 10h00 à 12h30 autour de l'étang et sur le Plateau

Après avoir installé une application mobile facile d'usage pour la photo et l'identification des pollinisateurs, nous partirons en mission « inventaire » !

Ces petites pépites du monde animal vous surprendront ! A vivre en famille ou entre curieux de nature !

Un pique-nique apporté par chacun terminera cette aventure !

Inscrivez-vous sur le site :

www.cen-hautsdefrance.org

onglet « agenda »

AGENDA DES DATES A RETENIR



- ✓ **Jeudi 9 juillet** : sortie « Nature » sur le Plateau (route de l'étang) et autour de l'étang avec le Conservatoire des Espaces naturels des Hauts-de-France, de 10h à 12h30 + pique-nique.
 - ✓ **Fête Nationale** : Repas dansant le lundi 13 juillet, retraite aux flambeaux et diverses animations le 14 juillet : tir à la carabine, jeux divers, etc... (voir les affiches)
 - ✓ **Fête patronale les 12 et 13 septembre** : repas le samedi soir, feu d'artifice sur la mare, foire à tout le dimanche, fête foraine, animations...
 - ✓ **Samedi 10 octobre** : représentation de théâtre « L' île des esclaves » de Marivaux - par la Cie Théâtre Al Dente
 - ✓ **Dimanche 6 décembre** : repas du Club des Aînés
- Arbre de Noël** : dimanche 20 décembre
et les séances de cinéma : 18 septembre, 9 octobre et
20 novembre à 18h30 et 20h30
Tarifs : 4 € enfants et abonnés / 5 € adultes



ETAT CIVIL

Félicitations aux heureux parents de :



Paul GILBERT né le 11 mai 2026



Elle nous a quittés :



Madame Jeanne CHAMPAIN (Petite Sœur Danièle), le 31 janvier 2026



COMPAGNIE THEATRE AL DENTE

Compagnie professionnelle, 26ème année d'existence

10 Grande Rue Jean Dessein 60240 LAVILLETERTRE Tél : 06 68 81 15 71

theatrealdente@orange.fr <https://theatrealdente.over-blog.com>

CREATION 2026 :

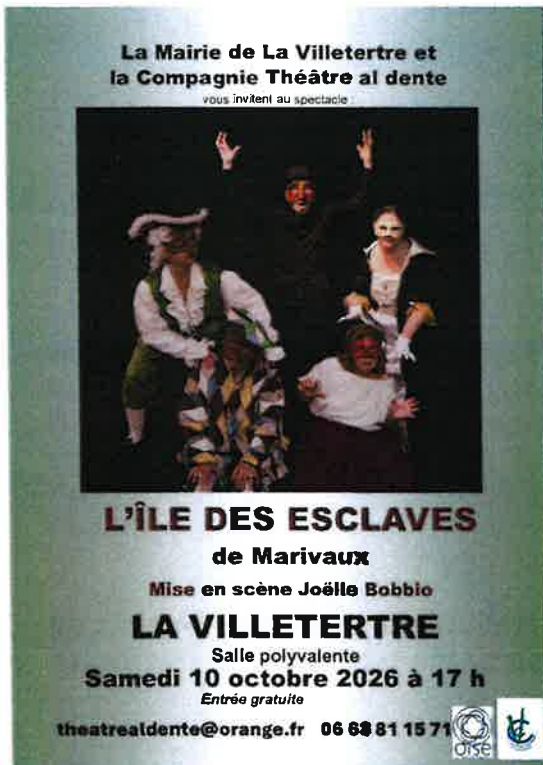
L'île des esclaves de Marivaux

Mise en scène Joëlle Bobbio

Soutenue par «l'aide à la diffusion» du Conseil Départemental de l'Oise et la CCVT

Samedi 10 octobre 17 h salle polyvalente de LAVILLETERTRE

Entrée gratuite



Des naufragés échouent sur une île étrange où a été instaurée une République utopique : les maîtres y deviennent esclaves et les esclaves deviennent maîtres.

Une pièce magnifique et visionnaire de Marivaux.

Joëlle Bobbio, avec sa mise en scène dynamique, en masques de commedia dell'arte, présente une comédie drôle, mystérieuse et profonde qui nous amène avec humour à réfléchir sur les inégalités sociales.

Avec : Joëlle Bobbio, Thomas Genesse, Monique Noé, Laurence Pellet et Martine Pinel.

Décor : Jean-Louis Doublet, Costumes : Laurence Pellet, Assistante : Christel Declercq



LE PRENOM

D'Alexandre de La Patellière et Matthieu Delaporte

Dans une mise en scène pétillante de Joëlle Bobbio

Samedi 28 novembre 2026 à 20 h 30

LA LUCIOLE 1 route de Pontoise Méry sur Oise

Ce devait être un dîner sympathique entre frère, sœur et amis d'enfance... Mais voilà, la femme de Vincent est enceinte et celui-ci veut faire deviner le prénom qu'ils ont choisi. Tous alors s'amuse à proposer des prénoms, mais ce n'est jamais la bonne réponse. Quand le vrai prénom est révélé, en une fraction de seconde, le dîner vire au drame. Le déballage de linge sale ne s'arrête plus : remarques assassines, secrets de famille, règlements de comptes, tout y passe ! C'est en même temps « saignant » drôle et irrésistible !

Revisitée par la mise en scène inventive et malicieuse de Joëlle Bobbio, la célèbre pièce (devenue un film non moins célèbre) n'a pas pris une ride et les sujets sont toujours d'actualité.

**AVEC : Christel Declercq, Martine Pinel, Laurence Pellet,
Thomas Genesse, Monique Noé**

Création son/ lumière : Thomas Genesse

Mise en scène, conception décor et costumes : Joëlle Bobbio

Construction Décor : Jean-Louis Doublet

Depuis 2017, la Compagnie théâtre al dente présente ses spectacles à La Luciole : *Hedda Gabler* de Ibsen, *Une Maison de poupée* de Ibsen, *Un Air de famille* de Jaoui/Bacri, *La Cantatrice chauve* de Ionesco, *Papy fait de la résistance* de Clavier-Lamotte, *La Comtesse d'Escarbagnas* de Molière et *L'Île des esclaves* de Marivaux l'année dernière.

La Compagnie a bénéficié d'une résidence à La Luciole pour préparer le spectacle *Eclats de femmes ou Les femmes puissantes chez Molière* (textes de Molière et de Joëlle Bobbio) avant de jouer ce spectacle au Festival d'Avignon 2024.

LECTURE D'UNE PIECE DE THEATRE : Mary Cassatt, une femme moderne de et par Joëlle Bobbio le 14 juin au château de Beaufresne au Mesnil Théribus



Malgré la canicule, **SUCCES DES SPECTACLES DES ATELIERS THEATRE AL DENTE - mise en scène Joëlle Bobbio - les 14 et 15 juin à Chaumont et les 19 et 21 juin à La Villetertre**

Pour les **FABLES EN-CHANTEES**, le public a repris les chansons en chœur et à la fin, les enfants du public sont montés sur scène.

Pour **SILENCE, ON TOURNE** de **Gérald Sibleyras et Patrick Haudecoeur** : le public était considéré comme des figurants sur un tournage et devaient rire, dire « chut » ...et même c'est un spectateur choisi au hasard qui a dû endosser le rôle de l'amant. Il s'est bien prêté au jeu, alors qu'il n'avait bien sûr pas été prévenu !

A Chaumont, succès pour **MORTELLE ADELE** (enfants de 6 à 10 ans) et **PINOCLARD** (énorme troupe de 17 ados), réécriture de Pinocchio par deux jeunes filles du groupe.



ATELIERS THEATRE à LA VILLETERTRE EN 2026/ 2027

**REUNION D'INFORMATION LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026 à 19 h salle des fêtes.
Premier cours : salle des fêtes lundi 21 septembre 2026**

DU THEATRE A TOUT AGE : de 2 à 102 ans dans des ateliers bienveillants et solidaires. *Débutants ou non, timides ou audacieux, nerveux ou calmes, intro- ou extravertis, aucune restriction, vous êtes tous les bienvenus aux ateliers théâtre !* Pour s'exprimer mieux en public, débloquer sa créativité, être mieux dans sa peau, découvrir des auteurs ou tout simplement s'amuser tout en apprenant des techniques théâtrales. Ces Ateliers présentent un spectacle en juin 2027 à La Villetertre
**Ateliers le LUNDI Salle des fêtes de LA VILLETERTRE Enfants 2-5 ans : 17 h 45 - 18 h 25.
Enfants 6-10 ans : 18 h 30 - 19 h 30 Adultes : 19 h 30 - 21 h Premier Cours d'essai gratuit**

à Chaumont-en-Vexin : REUNION D'INFORMATION MARDI 15 SEPTEMBRE

à 19 h salle des fêtes

Premier cours : salle des fêtes (place de la foulerie) mardi 22 septembre 2026.

Ces Ateliers ont lieu le MARDI salle des fêtes de CHAUMONT : Enfants 6-10 ans : 18 h-19 h

Ados : 11-16 ans : 19 h-20 h Adultes : 20 h 30 -22 h *Premier cours d'essai gratuit*

CONTACT : theatrealdente@orange.fr 06 68 81 15 71

7^e ÉDITION

ATELIERS 7-14 ANS

DÉCOUVERTES ARTS

STAGE BVE • CHORALE AVEC JEAN NÔ • ATELIERS ARTISTIQUES

CHANTER...
À TA SANTÉ !

26 AU 30 OCT. 2026

9H - 17H

À TRIE-CHÂTEAU | SALLE DES FÊTES

CONTACT | 06 24 66 08 75
bienvivreensemble60@gmail.com

INSCRIPTION



+ 2 RÉPÉTITIONS CHORALE
11 et 18 NOV. | 13H30 - 16H30

+ 1 CONCERT ENFANTASTIQUES
25 NOV. | À GISORS

Bien Vivre
ENSEMBLE

Rencontre
NÔ | COMPAGNIE
LES ENFANTASTIQUES

AVEC LE SOUTIEN

Conseil Départemental de l'Oise
Communauté de Communes du Vexin-Thelle
mairies de Gisors, La Villetterre, Trie-Château
Asso. Animation Rencontre du Vexin-Thelle
Association Tout Court Festival
DRAJES, JMB Taille de Pierre

UN STAGE

INSCRIT DANS DES ACTIONS DE PRÉVENTION
SUR LE TERRITOIRE DU VEXIN

L'association Bien Vivre Ensemble a pour objet :
> de mener des actions de prévention santé
et citoyenneté auprès des jeunes et des adultes
référents.

> de créer du lien entre les structures, tout par-
ticulièrement avec les artistes et artisans locaux,
les écoles primaires et les collègues.

ATELIERS DÉCOUVERTES ARTS

CHANTER... À TA SANTÉ !

Ce stage a pour objectif d'utiliser le support des
arts pour agir sur la santé et la citoyenneté, en
mobilisant les compétences et les ressources per-
sonnelles et collectives des jeunes.

Le stage Ateliers Découvertes Arts 2026

propose pour sa 7^e édition et en l'honneur des
10 ans de l'association, une aventure unique : for-
mer une chorale éphémère avec Monsieur NÔ,
chanteur compositeur de la compagnie Les
Enfantastiques. Les membres de cette chorale
pourront se joindre à son concert du 25 novembre
2026 à Gisors.

Tarifs

- 75€ par enfant
 - Pour une même famille :
65€ pour le 2^e, 60€ pour le 3^e
- En cas de difficulté financière,
contacter l'association BVE.*

Inscription

Sur helloasso en 3 clics

<https://www.helloasso.com/associations/bien-vivre-ensemble-60/evenements/stage-decouverte-des-arts-2026-chanter-a-ta-sante>

Contact

Bienvivreensemble60@gmail.com
06 24 66 08 75

PROGRAMME

ATELIERS ARTS, CUISINE
CHANTS, SPORTS, SANTÉ

- **Aïkido**
avec Valérie LECHATTON
- **Bricolage**
avec Jacques LERAILLE
- **Cuisine**
avec Christel BAGUET
et Fatima MABROUK
- **Chant**
avec Monsieur NÔ,
Élisabeth ARRIBÉ
et Armel BAGUET
- **Expression corporelle**
avec Jean KINSELAS
- **Hip-hop**
avec Kirikou
- **Jeux coopératifs**
- **Light painting**
avec Didier VASSEUR
- **Peinture**
avec Nathalie GIORIA
- **Photos**
avec François PETITJEAN
- **Poterie**
avec Nathalie CORNU
- **Santé**
avec Marie EON
et Anne LÉRAILLÉ
- **Vidéo**
avec Luis PARMENTIER
- **Webradio**
avec Frédérique GUILTAT

Les jeunes sont répartis en groupe
selon les tranches d'âges ; encadrés
par des adultes aux compétences
multiples, bienveillants et sécurisants.

Infos pratiques

Accueil à 8h45
Apporter vêtements chauds
et pique-nique



VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Ensemble, faisons vivre et rayonner Notre Village !

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec une immense fierté et un vif enthousiasme que je vous adresse mes premiers mots en tant que nouveau Président du Comité des fêtes. Fraîchement élue fin mai, notre équipe (ultra-motivée et profondément attachée à notre commune) n'a qu'un seul objectif : créer des moments de rencontre, de partage et de pure convivialité pour chacun d'entre vous !

Petite présentation du nouveau Bureau :

- M. Cédric CORBIN, Président, Mme Isabelle LESCALLE, Présidente adjointe et M. Hervé DESSEIN, Président d'honneur
- Mme Florence DESESQUELLES, Trésorière et M. Georges-Marc GUILLAUME, Trésorier adjoint
- Mme Perrine MAHEO, Secrétaire et Mme Séverine CORBIN, Secrétaire adjointe

Mais aussi des conseillers techniques actifs :

M. Jean-Pierre DEBRAINE ; Mme Bérandère DENEUX ; Mme Anita DUMENIL ; M. Franck RENIER ; Mme Gisèle GRENIER ; M. Caryl GRENIER ; M. Daniel LESCALLE ; M. Xavier LAURENT.



Un programme pour toutes les générations

Nous vous avons concocté un calendrier dynamique pour les mois à venir. Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts :

- 13 & 14 juillet 2026 : On lance les festivités ! Le 13 au soir : Repas et bal dansant organisé par le FC Lavilletertre, puis le 14 juillet : concours de pêche à la mare le matin, barbecue (sur réservation) jeux dans la cour de l'école, structure gonflable et tir à la carabine l'après-midi.

- 12 & 13 septembre 2026 : Ne manquez pas la Fête du village, le grand rendez-vous incontournable de la rentrée : Fête foraine, feu d'artifice, expos photos et peintures, restauration sur place, brocante :

Infos Pratiques : Tarif emplacement : 1 € le mètre - réservation par tranches de 2 mètres - Renseignements & inscriptions : réservation obligatoire avec paiement en Mairie, sur rendez-vous au ☎ 03.44.49.06.14. dès le début juillet.




- 20 décembre 2026 : Place à la magie avec la visite du Père Noël et son traditionnel spectacle pour les enfants.

Une revue des activités à venir sur la saison 2026-2027 vous sera communiquée prochainement.



Rejoignez l'aventure : devenez bénévole !

Pour que cette belle programmation prenne vie, nous avons besoin de vous ! Que vous ayez une heure ou tout un week-end à offrir, chaque coup de main compte et chaque contribution est précieuse. On recherche des volontaires pour :

- Apporter de nouvelles idées d'animations 
- Aider à la logistique (montage des stands, installation des tables, etc.) 
- Accueillir nos visiteurs ou animer un stand avec votre plus beau sourire ! 

Rejoindre notre équipe, c'est avant tout partager une belle aventure humaine, faire de nouvelles rencontres et participer activement à la vie de notre village. On vous attend à bras ouverts !

Envie de sauter le pas ? Contactez-nous directement dès aujourd'hui :



Courriel : comitefetes.lavilleterte@gmail.com



Tél : 06 16 37 22 88

Bel été à tous, et à très vite pour faire la fête ensemble !



Cédric CORBIN,

Président du Comité des fêtes

*Chaque année, plusieurs fêtes des voisins sont organisées dans le village.
N'hésitez pas à nous envoyer vos meilleurs souvenirs,
nous aimons montrer cette convivialité !*

A Romesnil cette année :



La Fête des Voisins : un moment de partage et de convivialité

- ☀ La Fête des Voisins est l'occasion de se retrouver, d'échanger et de renforcer les liens entre habitants. Chacun peut y participer, dans sa rue ou son quartier, autour d'un moment simple et chaleureux.
- ☀ À Romesnil, la fête s'est déroulée le dimanche 14 juin dans une excellente ambiance. Les habitants se sont réunis autour d'un barbecue convivial où chacun avait apporté un plat à partager. Les enfants, quant à eux, se sont bien amusés tous ensemble, contribuant à l'atmosphère joyeuse et détendue de cette belle rencontre.
- ☀ Un grand merci à tous les participants pour leur bonne humeur et leur implication. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition placée sous le signe de la convivialité et du partage !



LAVILLETRE

Bal du 13 juillet

★ FÊTE NATIONALE ★

Venez célébrer ensemble!

POUR LES ENFANTS



JEUX GONFLABLE



PÊCHE
AUX CANARDS



BALLON

PLACE DE L'ÉGLISE • 19H00



BOISSONS
FRAÎCHES
BIÈRE
VIN
SODA



**RETRAITE
AUX FLAMBEAUX**

DÉPART 22H30
PLACE DE L'ÉGLISE



DJ MYGO

POUR CONTINUER
LA SOIRÉE



RÉSERVATION FORTEMENT CONSEILLÉE
POUR LE REPAS
☎ 0631040997





FÊTE NATIONALE LAVILLETERTRE

PROGRAMME DES FESTIVITÉS 🇫🇷

📅 **Lundi 13 juillet 2026**

- 🕒 22h30 : Retraite aux flambeaux

👉 *Départ collectif depuis la place Saint Jean de Dieu*

📅 **Mardi 14 juillet 2026**

- 🕒 9h00 : Concours de pêche à la mare

- 🍔 12h00 : Barbecue / Frites

⚠️ Uniquement sur réservation jusqu'au 10/07 au 06 16 37 22 88.

- 🎯 14h30 : Après-midi jeux

dans la cour de l'école Jean Pillon (à côté de la Mairie)

- Jeux en bois traditionnel et pêche aux canard
 - Structure gonflable pour les enfants
 - 🍹 Buvette rafraîchissante sur place
- 🍰 17h00 : Goûter gourmand offert aux enfants.

🌟 Partagez un moment unique en famille,  jouez ensemble et repartez les bras chargés de cadeaux !

